Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

Samois-sur-Seine, le 05 décembre 2025

Le Président de la communauté
d'agglomération du Pays de Fontainebleau

à

Mesdames et Messieurs les
conseillers communautaires titulaires

N/REF: MM/ND/VPL/2025D/1926
Affaire suivie par : Mylène MUSY
Ligne directe : 01-72-66-11-38
Messagerie : secretariat.general@pays-fontainebleau.fr

Objet : Convocation au conseil communautaire du 11 décembre 2025

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT), je vous convie à participer, en qualité de conseiller communautaire, à la réunion du conseil de la Communauté d'agglomération, le :

Jeudi 11 décembre 2025 à 19h

Siège de la Communauté d'Agglomération
Du Pays de Fontainebleau
80 route de Valvins
77920 SAMOIS-SUR-SEINE

A ce titre, je vous prie de trouver ci-joint l'ordre du jour et le dossier de conseil.

Dans l'hypothèse où vous ne seriez pas présent à cette réunion, je vous invite à prévenir votre suppléant, conformément à l'article L5211-6 du CGCT.

Pour les élus ne disposant pas de suppléant, vous pouvez donner pouvoir à un autre conseiller communautaire. Ce pouvoir, dont le document est joint au présent dossier, devra être remis en début de séance, soit envoyé en amont à l'adresse mail secretariat.general@pays-fontainebleau.fr. Il est rappelé que chaque élu n'est porteur que d'un pouvoir.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

Pascal GOUHOURY

Président de la Communauté
d'agglomération